

acf-fgv

association des communes fribourgeoises
freiburger gemeindeverband

Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation ATPrDM
Kantonale Behörde für Öffentlichkeit, Datenschutz und Mediation ÖDSMB



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Mise en œuvre du nouveau droit de la protection des données

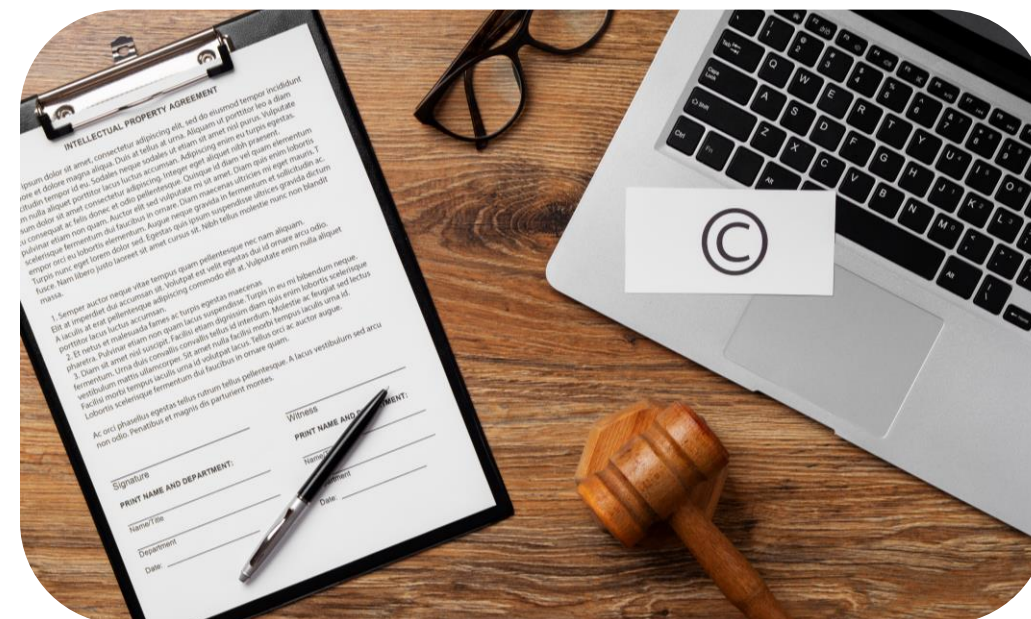
Boîte à outils

16, 29 et 30 janvier 2025



Programme

1. Introduction
Micheline Guerry-Berchier
2. Brochure – *Comment dois-je m'y prendre?*
Alain Wirz
3. Registre des activités de traitement
Laurent Wolfer et Martine Stoffel
4. Accords de confidentialité
Alice Reichmuth et Martine Stoffel
5. Directive de protection des données et sécurité
Alice Reichmuth et Martine Stoffel
6. Modèle de contrat de sous-traitance
Alice Reichmuth et Martine Stoffel
7. Externalisation avec checklist
Alice Reichmuth et Martine Stoffel
8. Formulaire d'opposition
Martine Stoffel
9. Modèle de déclaration de protection des données pour site Internet
Alice Reichmuth et Martine Stoffel
10. Conclusion et discussion
Micheline Guerry-Berchier



1. Introduction

Boîte à outils élaborée avec le groupe de travail «terrain

Outils à disposition ici: www.fr.ch/etat-et-droit/transparence-et-protection-des-donnees/boite-a-outils

Groupe de travail «terrain» composé de:

- ACF: Mme Micheline Guerry-Berchier et M. Nicolas Roschi
- ATPrDM: Mme Martine Stoffel et Mme Alice Reichmuth-Pfammatter
- Commune de Fétigny: Mme Patricia Catillaz
- Commune de Grolley: Mme Priska Thoutberger
- Commune de Marly: M. Hugo Calhau
- Commune de Morat: Mme Sandra Frigo
- Commune Val-de-Charmey: M. Alain Wirz
- Commune de Villars-sur-Glâne: M. Laurent Wolfer



2. Brochure de formation initiale à la protection des données et à la sécurité de l'information

Guide aux communes: *Comment dois-je m'y prendre*

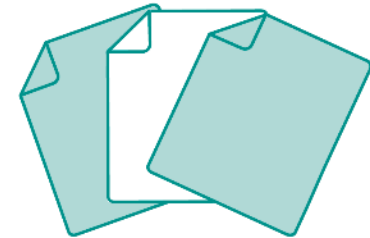
- Outils élaborés par le GT «terrain»
- Mise en page ATPrDM
- Brochures imprimées à commander à l'ATPrDM



3. Registre des activités de traitement

- Activités de traitement similaires (identiques pour toutes les communes)
- 79 activités de traitement répertoriées – tâches, bases légales, données traitées
- Document basé sur la classification fonctionnelle MCH2

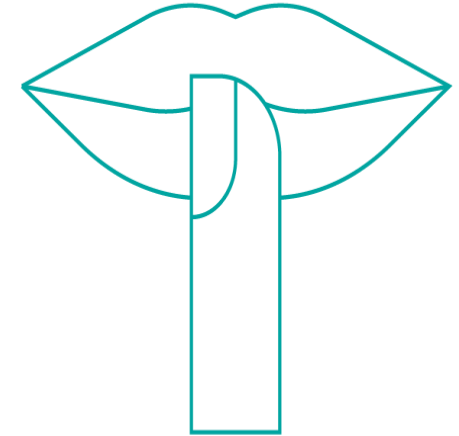
- Outil disponible pour les communes
- Colonnes à adapter avec les informations correspondantes
- Import automatique possible dans le ReAcT (anc. ReFi)
- ATTENTION: ne pas modifier la forme !
- Une fois rempli, à envoyer à l'ATPrDM



4. Accords de confidentialité

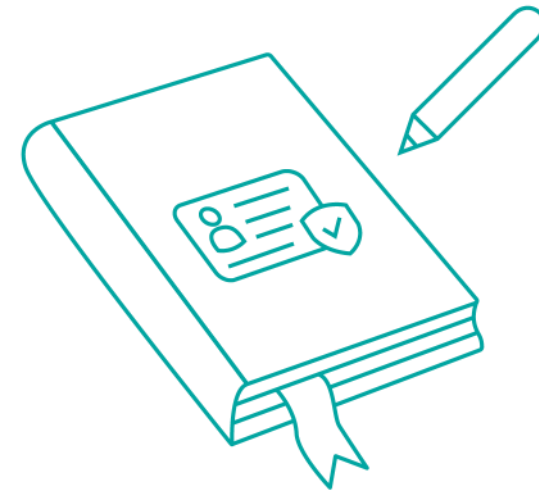
- Pour la personne employée
- Pour le prestataire externe

- Pour la personne employée: définitions, engagements. Version plus courte pour la personne employée car secret de fonction et contrat
- Pour le prestataire externe: but, définitions, obligations du prestataire, durée, sanction, autres. Plus détaillée pour le prestataire externe car pas soumis au secret de fonction et obligation légale d'élaborer un contrat détaillé



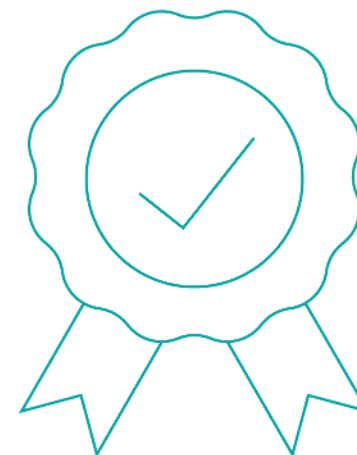
5. Directive de protection des données et sécurité des données

- Partie générale avec principes de base, bases légales et objectifs
- Confidentialité, système d'information et de communication SIC
- Traitement des données personnelles
- Mesures techniques et organisationnelles
- Contrôle
- Droit des personnes concernées



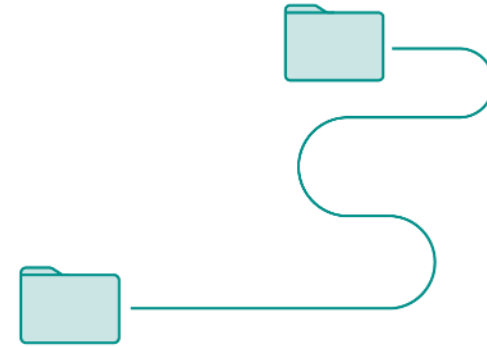
6. Modèle de contrat de sous-traitance

- Définition, objet et durée du traitement, durée du contrat
Sous-traitance: la personne privée ou l'organe public qui traite des données personnelles pour le compte du responsable du traitement (art. 4 al. 1 let. i et 36-37 LPrD)
Externalisation: une forme qualifiée de sous-traitance impliquant l'utilisation de ressources informatiques accessibles à distance, via un réseau de communication, pour stocker, traiter et partager des données (informatique en nuage) (art. 4 al. 1 let. g et 18-21 LPrD)
- Nature et finalité du traitement
- Type de données traitées
- Obligations du responsable du traitement
- Obligations du sous-traitant
- Responsabilité et indemnisation
- Résiliation



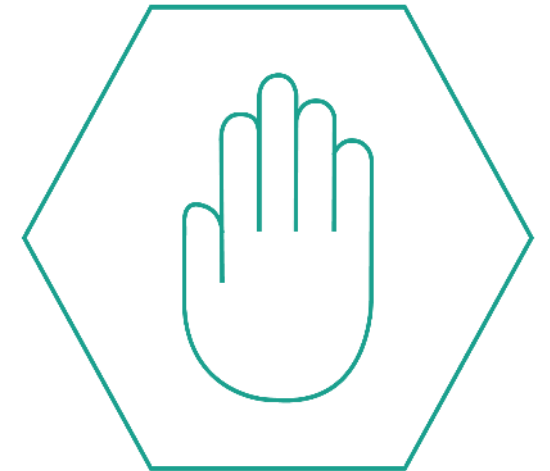
7. Externalisation avec checklist

- Eléments à vérifier / prévoir dans le contrat
- Description du mandat
- Objet et but de l'externalisation
- Données personnelles externalisées
- Obligations des parties
- Sous-traitance en cascade
- Mesures de sécurité des données
- Droit des personnes concernées
- Contrôle
- Confidentialité
- Responsabilité
- Durée



8. Formulaire d'opposition

- Pour les personnes concernées
- Données du contrôle des habitants.es ou autres données
- Limites



9. Modèles de déclaration de protection des données pour site Internet

- Bases légales
- Cookies à indiquer
- Collecte des données d'accès et des logs
- Formulaire de contact
- Contenus tiers



10. Conclusion et discussion

- Membres du groupe de travail «terrain»
- ATPrDM (secretariatATPrDM@fr.ch) ou ACF (info@acf-fgv.ch)
- En cas de question, l'ATPrDM se tient volontiers à disposition

